

L'esprit de parti n'est pas toujours une bonne chose. On peut être trop partisan, j'imagine, mais il me semble que la politique partisane et le fait d'être partisan constituent des protections fondamentales. La Chambre repose sur le sectarisme politique. C'est sur ce principe qu'elle se fonde. Sans esprit de parti, les travaux de la Chambre n'auraient aucun sens. On a prévu un espace de deux longueurs d'épée entre les deux côtés de la Chambre précisément à cause de l'histoire de sectarisme politique et de l'évolution de notre régime parlementaire.

Il est donc quelque peu malvenu de s'opposer à l'esprit de parti. Ces derniers mois, les députés de ce côté-ci de la Chambre n'ont pas fait preuve de sectarisme politique; ils se sont contentés de critiquer honnêtement et objectivement les mesures et les décisions du gouvernement. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de faire preuve d'esprit de parti à la Chambre. Nous réservons cela pour les campagnes électorales. Certains députés essaient à l'occasion de compter des points pour leur parti, ce qui est certainement tout à fait normal.

Pour ce qui est de renvoyer la mesure à un comité, ce qui est possible pour tout bill d'initiative parlementaire, je suis d'accord de façon générale avec le principe voulant qu'on renvoie les bills d'initiative parlementaire à des comités pour qu'ils y soient étudiés, mais j'en reviens à mon premier argument. Le seul premier ministre des temps modernes qui a réussi à obtenir l'unanimité des provinces à un comité, à un groupe d'étude, à une conférence fédérale-provinciale ou à une conférence des premiers ministres est le premier ministre actuel (M. Trudeau). Après bien des efforts, le premier ministre a réussi cet été à mettre les provinces d'accord sur une chose, et cela concerne la constitution. Toutes les provinces conviennent que le premier ministre fait fausse route dans sa façon d'envisager la réforme constitutionnelle. Elles sont unanimes là-dessus.

C'est tout un exploit. Ce n'est pas l'exploit qu'il nous fallait, mais c'est tout de même un exploit. C'est la première fois que cela se produit et, si nous voulons modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, ce qu'il nous faudra faire à mon avis, et peut-être dans le domaine visé par le bill à l'étude, il faudra tout d'abord que l'ensemble du pays se mette d'accord, mais cette fois-ci avec le premier ministre. Si c'est impossible d'obtenir que l'ensemble du pays s'entende avec le premier ministre actuel, nous y parviendrons peut-être avec un autre premier ministre.

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'appuyer le projet de loi que propose aujourd'hui le député de Cochrane (M. Stewart) et qui vise à rendre fixe la durée des législatures. A l'instar du député, je crois que c'est là le genre de projet de loi qui devrait être renvoyé à un comité. Nous devrions recueillir diverses opinions sur cette question, ce qui nous permettrait, sans aucun doute, d'améliorer notre système actuel. Je ne serai probablement pas d'accord avec toutes les mesures que propose le député, mais cela vaut pour tout projet de loi qui nous est présenté. Il y aura toujours quelqu'un pour trouver quelque chose à redire, et c'est d'ailleurs pourquoi les projets de loi devraient être renvoyés aux comités.

Je suis particulièrement d'accord avec le député, lorsqu'il dit que le gouvernement ne devrait pas avoir d'objection à ce que certains projets de loi soient renvoyés aux comités de façon que ceux-ci puissent étudier les recommandations que lui communiqueraient la population, les journaux et les groupes d'intéres-

sés. Voilà une façon de procéder qui nous permettrait certes de trouver des solutions.

● (1722)

Il n'y a jamais eu de moment mieux indiqué pour discuter ce bill. Pour la première fois depuis longtemps nous sommes en période d'élection à retardement. Cette élection avait été prévue pour le printemps dernier, tout était fin prêt. Après quelques escarmouches, on avait fini par mettre l'artillerie lourde en batterie. Tout le monde se tenait sur le qui-vive. Mais qui l'aurait cru? Voilà que le premier ministre (M. Trudeau) va déclarer la paix dans tout le pays en disant qu'il avait consulté beaucoup de monde et que personne ne voulait d'élections. Les élections coûtent cher disait-il, ne gaspillons pas l'argent, occupons-nous de gouverner le pays.

Eh bien moi je dis que si on tient à la démocratie, si on veut respecter les traditions britanniques, il est normal qu'on ait périodiquement des élections. La loi qui traite de cette question est très vague. En gros, elle dit deux choses: premièrement qu'il faut des élections au moins tous les cinq ans, que le déclenchement de ces élections doit intervenir avant l'expiration d'une période de cinq ans. Elle dit ensuite qu'il faut que le Parlement siège une fois par an. Suivant cette définition il faudrait donc déclencher des élections au début juillet. Mais comme nous allons avoir une session en janvier 1979, il n'est pas nécessaire d'avoir des élections en 1979. Je suppose qu'elles pourraient être retardées jusqu'à septembre 1979, ou même jusqu'à l'année suivante.

**M. Breau:** Jusqu'à décembre 1979.

**M. Peters:** Il y aurait une session en 1979 et une session en 1980, donc les élections seraient quand même déclenchées dans les cinq ans. Cela ne pourrait avoir du sens que dans des circonstances bien particulières, si l'on décidait d'adapter les règles aux circonstances. Mais il me semble à moi comme au député de Cochrane qu'il serait beaucoup plus sensé d'avoir des élections dans un délai déterminé. Je propose quatre ans, avec élections à la date fixe. Le jour pourrait varier, ou on pourrait encore fixer un jour de la semaine dans tel ou tel mois. Quel que soit le système adopté, il doit permettre de parer à l'imprévu, donc prévoir la possibilité d'élections anticipées. Il faudrait également ménager la possibilité d'allonger les délais en certains cas, comme en temps de guerre ou de révolution.

**Une voix:** Ou quand les sondages sont mauvais.

**M. Peters:** Non, pas de mauvais sondages. Je présente un bill proposant la suppression des sondages. Je pense que ce n'est pas en se basant sur les sondages qu'on peut diriger un pays, comme nous le faisons depuis trop longtemps. M. Gallup et notre premier ministre (M. Trudeau) s'entendent à merveille. Je ne pense pas que c'est de cette façon que l'on devrait établir la durée d'un Parlement.

Si nous revenons à l'affaire King Bing, c'est probablement un mauvais exemple parce que l'on a pris la bonne décision mais que le public a accordé son appui à la mauvaise. Dans ce cas, le gouverneur général a eu la possibilité d'intervenir en déclarant que puisque le gouvernement était défait, on n'avait pas forcément à convoquer des élections mais que l'on devrait demander à l'opposition de former un gouvernement et lui donner la possibilité de le faire. Je crois qu'il devrait exister un arrangement raisonnable de ce genre et il faudrait que ce soit